Les formations de la scop les 2 rives

Architecture, urbanisme et construction durables

Conception
Méthodologie
Nouveaux outils
Approche globale

2017 - 2018

Formations courtes et formations longues certifiantes
Voyages d'études

Pour les acteurs du cadre bâti - Maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, entreprises du bâtiment

Paris - Lyon - Dijon - Strasbourg - ailleurs

La scop les 2 rives accompagne l'évolution des pratiques professionnelles pour répondre de façon innovante aux nouveaux enjeux de société.

> Notre philosophie

La SCOP les 2 rives défend **une vision écologique et systémique du projet urbain et de construction**, au sens où tous les composants d'un écosystème sont invités à cohabiter et à coopérer.

Partir des **ressources du site** (eau, sol, végétaux, relief, déchets de démolition ...), penser en terme **d'économie circulaire**, **de coût global** (financier, sanitaire, environnemental, de confort) **et de ré-emploi**, ceci dessine les villes du futur où l'équation financière et sociale peut s'opérer.

Quelle évolution des métiers de l'aménagement et de la construction avec ces nouvelles données? Comment développer de **nouvelles façons de travailler plus collaboratives** et moins cloisonnées ? Intégrons-nous l'usager dans la conception de l'habitat et de la ville? Le développement durable cherche à abattre certaines cloisons entre les disciplines et les métiers, comment le monde de la construction et de l'aménagement accueille-t-il cela?

Définitivement ancrée dans l'action et "la preuve par l'exemple", la SCOP les 2 rives et ses intervenants (architectes, ingénieurs, urbanistes, charpentiers, paysagistes, écologues, économistes de la construction, médecins, amo etc.) **vous accompagnent dans les évolutions des métiers de l'aménagement et de la construction.**

L'équipe de la Scop les 2 rives
Céline ROOS & Hélène LUDMANN

> L'équipe pédagogique

CÉLINE ROOS

> Cofondatrice et gérante de la Scop les 2 rives

> Formation universitaire en sciences économiques et économétrie à Strasbourg (DEA)

Céline Roos s'engage dès la fin de ses études dans l'écologie, et plus particulièrement dans l'écologie appliquée au cadre de vie bâti et aménagé. En effet elle est convaincue que changements de paradigme économique et écologique sont intimement liés. Et que l'architecture et l'urbanisme sont des leviers essentiels pour réfléchir et agir collectivement, et (re)donner sens au vivre-ensemble.

Elle participe alors à la refonte d'une association environnementale sise en Alsace, dont elle a été directrice jusque fin 2011. Pour lancer l'activité de formation qui l'anime depuis 2003, Céline éprouve et suit la formation professionnelle longue DDQE "Développement Durable et Qualité Environnementale", dont elle est certifiée. Depuis près de quinze ans elle organise, anime et développe des formations, sensibilisations, conférences, de la mise en réseau sur la prise en compte du DD dans les pratiques professionnelles, et tout particulièrement en Rhône-Alpes et en Bourgogne/Franche-Comté.

Céline attache de l'importance à la qualité des échanges et au plaisir de "faire ensemble" entre professionnels pour développer les compétences réciproques.

Céline est élue Secrétaire au Bureau du Comité Régional d'Education Permanente pour l'Architecture de Bourgogne Franche-Comté.

Hélène Ludmann est basée à Strasbourg, dans un espace de coworking, *La Plage Digitale*, principalement dédié aux entrepreneurs du numérique. Cet écosystème orienté sur l'innovation apporte une clé supplémentaire de compréhension et de suivi de l'évolution de nouveaux métiers. Graviter dans des écosystèmes de métiers différents enrichit la Scop des cultures-métiers existantes.

Depuis 2008, Hélène déploie sur le territoire alsacien une animation de réseau, des événements et des formations à destination d'entrepreneurs et de professionnels pour co-construire des solutions innovantes à des problématiques comme l'évolution des métiers et la transition énergétique. Organisation de formations professionnelles sur l'éco-construction et l'urbanisme durable, AMO stratégique sur le DD et les approches collaboratives, organisation et animation d'événements (Soirées énergisantes, Apéro-fiction, Fuck Up Nights, Pecha Kucha...) : c'est cette diversité et cette transversalité des sujets qui la motive et lui permet d'expérimenter au quotidien.

Hélène est par ailleurs membre de l'association *Une Autre Terre*, qui porte un prix littéraire de lecteurs récompensant un roman d'anticipation pour la prise en compte des enjeux écologiques dans son histoire. Dans ce cadre, elle a animé plusieurs « comités de lecteurs » à Paris et à Epinal, animation consistant à faire réfléchir, débattre et choisir par des particuliers membres du comité de lecteurs (prix ouvert à tous) le lauréat du prix, ainsi que d'autres ateliers participatifs notamment dans le cadre d'un festival littéraire. Cette méthodologie se base sur les techniques de l'intelligence collective.

HÉLÈNE LUDMANN

> Associée de la Scop les 2 rives

> DUT de communication et marketing

> Master 2 en management et gestion des petites et moyennes entreprises

Dernière recrue de la Scop les 2 rives, Romy Hoeusler est basée à Lyon, au *Saône Lab*, où elle occupe un poste de chargée de mission en développement durable.

Actuellement en formation en alternance, Romy prépare un diplôme en management et environnement/sécurité. Auparavant formée en langues étrangères et en communication, c'est une expérience de six mois au Cambodge en tant que volontaire dans une association d'aide aux artisans que Romy décide de s'impliquer réellement dans le domaine de l'environnement, du développement durable et dans les différents enjeux sociétaux qui y sont liés.

Persuadée que c'est dès aujourd'hui qu'il faut créer et promouvoir des alternatives économiques, sociales et environnementales, Romy s'est engagée dans diverses associations telles qu'*Anciela*, engagée en faveur d'une société écologique et solidaire ; *Mouvement de Palier*, ambassadeur pour le tri et la réduction des déchets ; et participe régulièrement à des conférences, regroupements et actions liés à ces enjeux.

ROMY HOEUSLER

> Chargée de mission en DD pour la Scop les 2 rives

> BTS Communication

> Licence professionnelle marketing digital

> Master Management des Organisations option Environnement et Sécurité

La scop les 2 rives accompagne l'évolution des pratiques professionnelles pour répondre de façon innovante aux nouveaux enjeux de société.

> Les intervenants de nos formations

Bénéficiez de l'expertise des professionnels les plus pointus et pionniers dans leur domaine de compétence, intervenants en DDQE et en formations courtes

Marc BARRA, écologue, AMO ingénierie écologique Natureparif, Agence pour la Nature et la Biodiversité en IDF

Laurent BOITEUX, chef de projet et formateur BBD – Bourgogne Bâtiment Durable

Jean Louis BEAUMIER, conseiller en acoustique de l'écoconstruction
Travaille depuis plus de 15 ans sur l'emploi des éco-matériaux en acoustique de l'écoconstruction

Nicolas CAPILLON, architecte
Co-gérant de l'Atelier Calc

Julie BENOIT, architecte Bellastock, association d'architecture expérimentale

Christian CHARIGNON, architecte-urbaniste
Co-fondateur associé et gérant Tekhnê architectes

Claire-Sophie COEUDEVEZ,
Directrice associée de MEDIECO Conseil & Formation Société de conseil en ingénierie de santé dans le cadre bâti et urbain

Vincent COLIATTI,
ingénieur thermicien spécialisé basse énergie et écoconstruction
Gérant de Terranergie, BET expert en stratégie de conception passive

Lionel COMBET,
ingénieur en charge de la qualité environnementale des bâtiments
ADEME

Samuel COURGEY,
expert technique Bâtiment et Environnement
Co-fondateur d'Effinergie et spécialiste de la performance énergétique

Fabien DUBOIS, écologue
LPO Rhône

Bruno GEORGES,
ingénieur
Créateur et dirigeant du bureau d'études fluides et environnement ITF

Eléonore HAUPTMANN et Hervé SAILLET,
experts en démarche participative
CUADD – Concertation en Urbanisme et en Architecture pour un Développement Durable

Olivier JOFFRE,
spécialiste étanchéité à l'air Exp'Air 21

Karine LAPRAY,
ingénieur énergie et environnement
Co-gérante de Tribu, conception de projets urbains éco-responsables

Didier LARUE,
paysagiste, urbaniste
Co-gérant de l'Atelier LD

François LIERMANN,
Architecte AMO QEB
Gérant de PANOPTIQUE, performance énergétique et environnementale du bâtiment

Fabienne MARCOUX,
architecte
Directrice associée Tekhnê architectes

Jean-Pierre MARIELLE, urbaniste programmiste

Odile MASSOT, docteur en endocrinologie
Gérante du cabinet SEPT, conseils et expertises en santé et environnement bâti

Alexis MONTEIL, CLER - Comité de Liaison Energies Renouvelables

Emmanuelle PATTE, architecte Méandre ETC, architecture, urbanisme et environnement

Bernard PAULE, architecte
Chargé de cours Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
Directeur associé Estia, Suisse

Clément CASTEL, ingénieur BET Energelio

Laurent PEREZ, Directeur d'Ekopolis, pôle de ressources pour l'aménagement et la construction durables

Vincent PIERRÉ, Gérant Terranergie

Vincent RIGASSI, architecte

Mike SISSUNG, consultant coût global Gecob

Maël STECK, conception technique ossature bois et isolation paille
Gérant de Batinature

Gilbert STORTI, ingénieur architecte, expert filière Forêt Bois

Maxime TASSIN, architecte-urbaniste, conseil en environnement

Lionel VACCA, menuisier charpentier
Optimob

La scop les 2 rives accompagne l'évolution des pratiques professionnelles pour répondre de façon innovante aux nouveaux enjeux de société.

> Répertoire des formations

+ possibilité de conception de formations sur mesure

Les formations courtes (1 à 5 jours)

>>> développement durable et qe

La rénovation énergétique

fiche 1 p.13	La réhabilitation énergétique des bâtiments > Maîtriser les solutions de conception et les solutions techniques pour faire atteindre le niveau BBC à un bâtiment	2 jours
fiche 2 p.14	Le traitement de l'humidité dans les parois > Savoir réaliser les choix techniques et de mise en œuvre pour des bâtiments sains et pérennes	1 jour

La conception passive

fiche 3 p.15	La stratégie de conception passive : une démarche globale pour des Bâtiments performants - En neuf et réhaBilitation > Une approche simple pour atteindre des bâtiments sobres énergétiquement, financièrement accessibles, et confortables	2 jours
fiche 4 p.17	La conception passive (neuf et ancien) > Ou ajuster la performance et atteindre le niveau bbc minimum en respectant la donnée financière de départ	5 jours

Le confort et la santé dans le bâtiment

fiche 5 p.19	La santé dans les bâtiments performants > Qualité de l'air intérieur, produits de construction, ondes éléctromagnétiques etc. Culture générale sur les risques liés aux bâtiments performants	1 jour
fiche 6 p.20	L'acoustique en éco-construction > En neuf et réhabilitation	1 jour
fiche 7 p.21	Conception des systèmes de ventilation > Maîtriser la conception et la mise en œuvre d'un système de ventilation en alliant confort, qualité, prix et performance	1 jour
fiche 8 p.22	L'éclairage naturel et artificiel en lien avec la thermique > Les enjeux de l'éclairage naturel et artificiel en lien avec les problématiques de thermiques d'été et d'hiver dans la conception de bâtiments performants	1 jour

urbanisme durable

fiche 9 p.23	Aménagement et urbanisme durables > Quels enjeux, quels retours d'expériences et quels outils pour assurer la transition écologique à toutes les échelles (îlot, quartier, ville, territoire) ?	2 jours
fiche 10 p.25	Gestion durable de l'eau > Maîtriser les enjeux et les solutions de gestion de l'eau de pluie et du risque inondation pour les intégrer en amont des projets	1 jour
fiche 11 p.26	Biodiversité dans la ville > Retours d'expériences dans les bâtiments performants	1 jour

Les matériaux & l'énergie grise

fiche 12 p.27	Construction bois et confort d'été > Savoir concevoir des bâtiments bois n'ayant pas besoin de système de rafraîchissement	2 jours
fiche 13 p.28	Analyse du cycle de vie (ACV) & énergie grise > Une aide à la décision qui prépare à la future Réglementation Bâtiment Responsable RBR 2020	1/2 jour
fiche 14 p.29	La construction paille > Appréhender les principes, la mise en œuvre et la gestion d'une isolation paille	1 jour

Nouvelles formations en cours de conception :

La construction en terre crue , L'acoustique et la thermique, Les matériaux et biossourcés, La construction paille, L'art et l'espace public …

Les formations longues certifiantes

fiche 15 p.31	Formations longues certifiantes DDQE > Développement Durable et Qualité Environnementale en aménagement du territoire, urbanisme, architecture et construction	à **Lyon**, **Dijon**, **Strasbourg** et **Montreuil**

Les voyages d'étude

fiche 16 p.34	L'espace Rhénan, territoire d'expérimentations du développement durable > Réhabilitations et constructions très performantes - Eco-quartiers et autopromotion	17, 18 et 19 mai 2017
fiche 17 p.35	Copenhague et Malmö : rencontre entre écologie, architecture et expérimention sociale > Ville intelligente - participation citoyenne - architecture remarquable - collaboration public / privé	2018

Les modalités de prises en charge des formations

p.41	Les tarifs de nos formations
p.42	Les modalités et montants de prises en charges des OPCA

Fiche 1

La réhabilitation énergétique des bâtiments

Maîtriser les solutions de conception et les solutions techniques pour faire atteindre le niveau BBC à un bâtiment existant

>>> développement durable et QE

2 jours

***Intervenant : Samuel COURGEY**, Arcanne*
Expert technique Bâtiment et Environnement, cofondateur d'Effinergie et spécialiste de la performance énergétique

PROGRAMME

Jour 1 : Isolation - enjeux et critères de choix
1. Thermique / Confort. Rappels des notions de base
2. Éléments de contexte. Quelles performances pour les parois ? (neuf et réhabilitation)
3. Conditions pour une isolation performante et pérenne
4. Isolation et humidité. (Besoin de pare vapeur ?)
5. Isolation et inertie. Notion de confort d'été
5. Que serait une isolation écologique
6. Critères pour le choix des isolants : éléments thermiques, hygrométriques, économiques et environnementaux

Jour 2 : La réhabilitation énergétique
1. Éléments de contexte. Quelles performances pour les bâtiments ?
2. Faire atteindre le niveau BBC à un bâtiment existant : Principes, méthodologie ; Investir dans la conception ; Investir sur l'enveloppe du bâtiment ; Investir dans les équipements (ventilation, chauffage, ECS...)
3. Complémentarité des options de base
4. Focus sur le fonctionnement hygrométrique du mur ancien
5. Lorsque l'on ne peut isoler les murs ? Les sols ?
4. Les questionnements en suspens ; les pistes non encore exploitées

« Cours très bien structuré, sommaire très apprécié et propos très clairs et techniques à la fois. Grandes qualités pédagogiques de l'intervenant ! Je bénéficie maintenant d'une approche globale des possibilités d'améliorations thermiques avec une réflexion sur l'ensemble des paramètres du bâtiment. » ***Pierre R., architecte***

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs BET, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM ; entreprises du bâtiment

OBJECTIFS DE FORMATION

> Réaliser la contribution de l'isolation sur le fonctionnement d'un bâtiment (performance, inertie, confort d'été…)

> Savoir choisir un isolant, particulièrement au regard des problématiques liées à l'humidité

> Conception, isolation, captage solaire, équipements, comportement… : **Savoir identifier les nombreux leviers d'action pour qu'un bâtiment existant atteigne le niveau BBC**

DURÉE & TARIF

2 jours de formation soit 15 heures
Horaires : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Tarif : 600 € nets de taxes
Venez à plusieurs ! *500 € nets de taxes par personne si vous vous inscrivez à 2 ou plus*
Prise en charge possible par votre OPCA
Formation éligible au titre de la formation continue des architectes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges
Etude de cas concrets, exercices
> Les supports de cours seront remis aux participants
> Taille du groupe : max. 15 personnes

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Fiche 2

Le traitement de l'humidité dans les parois

savoir réaliser les choix techniques et de mise en œuvre pour des bâtiments sains et pérennes

>>> développement durable et qe

1 jour

***Intervenant : Samuel COURGEY**, Arcanne*
Expert technique Bâtiment et Environnement, cofondateur d'Effinergie et spécialiste de la performance énergétique

PROGRAMME

1. Rappel des notions et des enjeux
Pérennité des parois, efficacité thermique, sources d'humidité
2. Les transferts d'humidité dans les parois
Mode de déplacement de la vapeur d'eau et de l'eau
Repérage des zones de condensations (point de rosée)
Comportement des matériaux
Choix à réaliser pour des parois pérennes
3. Etude des principaux systèmes constructifs
ITE, paroi ossature bois, ITI et toitures terrasses
4. Fonctionnement du bâti ancien : comment intervenir sur le mur ancien
Comprendre le comportement des bâtiments anciens vis-à-vis de l'humidité
Comprendre le comportement des murs anciens
Principes à respecter pour isoler un mur ancien sans le dégrader
Repérage des murs à « risques » et précautions à prendre
5. Focus sur les points sensibles
Ponts thermiques, réseaux, canalisations...

+ Présentations des annexes (matériaux hygroscopiques, base de données matériaux, fiches isolants...)

*« J'ai pris conscience des enjeux relatifs à la bonne tenue des parois extérieures ainsi que des notions de physique des matériaux. Cela m'apporte une réévaluation des techniques d'isolation sur mon poste de travail. » **Thomas J., architecte***

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs BET, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM ; entreprises du bâtiment

OBJECTIFS DE FORMATION

> Comprendre la problématique de l'humidité dans les parois
> Savoir réaliser les choix techniques et de mise en œuvre n'entraînant aucune pathologie, en isolation thermique intérieure, extérieure et ossature bois ; en neuf et en réhabilitation

DURÉE & TARIF

1 jour de formation soit 7,5 heures
Horaires : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Tarif : 350 € nets de taxes
***Venez à plusieurs !** 300 € nets de taxes par personne si vous vous inscrivez à 2 ou plus*
Prise en charge possible par votre OPCA
Formation éligible au titre de la formation continue des architectes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges
Etude de cas concrets, exercices
> Les supports de cours seront remis aux participants
> Taille du groupe : max. 15 personnes

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Fiche 3

La stratégie de conception passive : une démarche globale pour des bâtiments performants - en neuf et réhabilitation

une approche simple pour atteindre des bâtiments sobres énergétiquement, financièrement accessibles, et confortables

>>> développement durable et qe

2 jours

***Intervenant : Vincent COLIATTI**, Ingénieur thermicien spécialisé basse énergie et écoconstruction, gérant de Terranergie, BET expert en stratégie de conception passive*

PROGRAMME

1. Qu'est-ce qu'un bâtiment Passif ?
Historique : du premier bâtiment passif (en 1883 !) à l'adaptation à l'Europe avec les moyens techniques actuels
Une approche en lien avec le scénario Negawatt - sobriété, efficacité, énergies renouvelables
Définition / Comparatif avec les autres labels et règlementations
Les notions d'énergie et de confort hygrothermique

2. Les outils architecturaux : conception globale et stratégie
Bioclimatisme et conception solaire passive
Compacité
Zonages thermiques
Confort d'été : protections solaires
Matériaux et qualités (focus sur les matériaux bios-sourcés & l'économie circulaire)
Notions de traitement des ponts thermiques

3. Quels équilibres économiques ?
Un raisonnement en coût global à l'échelle du projet en investissement, pour une performance durable
Les leviers : l'isolation, les menuiseries, la ventilation double-flux, la fusion chauffage-ventilation

4. Etudes de cas : retours d'expérience de bâtiments passifs
Bâtiments neufs : école élémentaire livrée en 2012 à Burnhaupt-Le-Haut ; IETP Les Mouettes à Strasbourg (2012)
Rénovation : logements et CLSH à Raon L'Etape (2010)

5. Initiation au logiciel PHPP
Mise en pratique des notions vues la veille
(pour comprendre comment le bâtiment fonctionne, appréhender la schématisation de la globalité d'un projet, comprendre les paramètres et leurs interactions…)

6. En guise de conclusion
La simplicité d'usage et de fonctionnement pour une pérennité de la performance
Le « rôle » des utilisateurs et du maître d'ouvrage

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs BET, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM ; entreprises du bâtiment

OBJECTIFS DE FORMATION

> Comprendre ce qu'est un « bâtiment passif » d'un point de vue de **l'architecte ET de l'ingénieur** BET

> Comprendre l'importance d'une démarche de conception globale pour atteindre une accessibilité technique et financière du projet

> Connaître les composants du confort thermique et les principes physiques qui déterminent la notion de **confort**

> Identifier les leviers qui permettent d'atteindre une performance thermique passive (facteur de compacité, les ponts thermiques, réduction des coûts de la ventilation…)

> Comprendre les équilibres économiques possibles à l'investissement sur un niveau de performance passif

> Connaître les critères d'une **certification passive** et les règlementations actuelles

> Découvrir l'outil d'accompagnent de conception **PHPP**

> Argumenter en faveur d'une **rénovation passive pour du logement collectif**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges
Etude de cas concrets, exercices
> Les supports de cours seront remis aux participants
> Taille du groupe : max. 16 personnes

DURÉE & TARIF

2 jours de formation soit 15 heures
Horaires : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Tarif : 600 € nets de taxes
Venez à plusieurs ! *500 € nets de taxes par personne si vous vous inscrivez à 2 ou plus*
Prise en charge possible par votre OPCA
Formation éligible au titre de la formation continue des architectes

« Cette session m'a permis de remettre en cause beaucoup de choses qui semblaient acquises. Je bénéficie maintenant d'excellentes bases pour orienter les clients vers des choix cohérents. »
Jean-Baptiste R., charpentier

« Grâce à cette session de formation, j'ai pu éliminer les idées reçues sur la construction passive et revoir une méthode de conception du projet. »
Elisabeth T., architecte

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Fiche 4

La conception passive des bâtiments(neuf et ancien)

ou ajuster la performance et atteindre le niveau bbc minimum en respectant la donnée financière de départ

>>> Développement durable et qe

5 jours

PROGRAMME

L'isolation thermique du bâti ancien
Isolation, inertie et humidité dans les parois

Etudes de cas / exercice, recherche de solutions à des problèmes liées à l'humidité dans les parois

Atteindre une performance énergétique bbc pour un bâtiment ancien
Leviers et méthodologie pour atteindre un niveau bbc

Etudes de cas

Conception et stratégie passive : comment concevoir de façon efficiente (prix, performance, confort et pérennité retours expériences) ?
Qu'est-ce qu'un bâtiment Passif

Economie : les points clefs et composants « passifs »
Retours d'expérience de bâtiments passifs

Rénovation globale : comment entreprendre une rénovation globale à faible impact énergétique (recherche de performance et confort d'usage)
Stratégie et approche (en termes de diagnostic initial et de stratégie de rénovation) **entre enveloppe et système**

Maintenance et entretien

Mise en service et réception

Conception d'un système de ventilation (Maitriser la conception et la mise en œuvre d'un système de ventilation en alliant confort, qualité, prix et performance)

Point sur l'état de l'art et les bonnes pratiques
Le fonctionnement physique des différents systèmes (Ventilation simple flux, hygroréglable, hybride, double-flux)

Choix des systèmes

Exercices Exercice / Etude de cas sur une maison individuelle à rénover (avec une vision globale des 5 jours)

En guise de conclusion Le « rôle » des utilisateurs et du maître d'ouvrage.

OBJECTIFS DE FORMATION

> Maîtriser la définition des notions de confort et d'inertie
> Comprendre les états de l'eau et la migration de l'eau dans le bâtiment
> Savoir choisir un isolant, particulièrement au regard des problématiques liées à l'humidité

> Connaître les principaux leviers d'action pour améliorer la performance énergétique d'un bâtiment
> Etre capable d'entrevoir comment séquencer une réhabilitation « par étapes »

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

OBJECTIFS DE FORMATION

> Savoir appréhender (avec une vision / approche globale) une conception performante, confortable et économique (= PASSIF)
> Connaître les stratégies économiques d'une conception passive
> Comprendre le fonctionnement d'un bâtiment passif par le retour d'expériences (sur leur fonctionnement, leur limite et leur prix d'investissement) sur des projets passifs instrumentés fonctionnement depuis plus de 2 ans

> Comprendre la nécessité de la rénovation énergétique globale (dans le but de ne plus y revenir !)
> Maîtriser les solutions de conception et les solutions techniques pour faire atteindre le niveau de rénovation final (BBC ou Passif) à un bâtiment
> Appréhender les interactions en isolation, étanchéité à l'air / à l'eau (vapeur ou liquide) pour pérenniser la performance

> Connaitre les différents systèmes de ventilation (leur points faibles et forts), savoir appréhender le dimensionnement d'un système double flux et connaître les leviers économiques pour en limiter son investissement

> Mettre en application les différentes stratégies d'approche globale et de conception performante, confortable et économique
> Avec approche de calcul thermique, de cout d'investissement, de tracer de plans de ventilation et des points d'attention à apporter (transfert d'humidité / d'eau)

« J'ai appris que faire mieux ne coute pas forcément plus cher ! La vision globale est primordiale dans l'étanchéité et la ventilation. »

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges
Etude de cas concrets, exercices
> Les supports de cours seront remis aux participants
> Taille du groupe : max. 16 personnes

DURÉE & TARIF

5 jours de formation soit 37,5 heures
Horaires : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h

Tarif : 1 400 € nets de taxes
Venez à plusieurs ! *Tarif préférentiel si vous vous inscrivez à 2 ou plus, nous consulter*

Prise en charge possible par votre OPCA : contactez-nous !
Formation éligible au titre de la formation continue des architectes

INTERVENANT

Samuel COURGEY, Arcanne
Expert technique Bâtiment et Environnement, cofondateur d'Effinergie et spécialiste de la performance énergétique

Vincent COLIATTI, Terranergie
Ingénieur thermicien spécialisé basse énergie et écoconstruction, gérant de Terranergie, BET expert en stratégie de conception passive

PUBLIC

Artisans et entreprises du bâtiment, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés (artisans, architectes, ingénieurs BET, urbanistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM)

« Lors de cette session, j'ai appris à réfléchir autrement sur différentes mises en œuvres et conceptions, à intégrer de nouvelles données et à m'exprimer autrement pour valoriser mes choix sur un projet. »
Yannick G., maçon

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Fiche 5

santé et bâtiments performants

Les défis santé des bâtiments basse consommation BBC

>>> Développement durable et QE

1 jour

Intervenante : Claire-Sophie COEUDEVEZ,
Directrice associée de MEDIECO Conseil & Formation
Société de conseil en ingénierie de santé dans le cadre bâti et urbain, Diplômée du Master Risques en santé dans l'environnement bâti et d'un diplôme de recherche sur la même thématique, Co-auteur de l'ouvrage « Bâtiment, santé, le tour des labels » publié en 2011

PROGRAMME

1. Les fondamentaux et le contexte actuel de la relation santé bâtiment

2. Garantir le confort hygrothermique en toute saison
Maîtriser l'humidité relative, un paramètre essentiel
Température et confort dans le bâtiment

3. Limiter l'exposition aux champs électromagnétiques

4. L'environnement sonore, pas que du confort, de la santé aussi

5. Améliorer la qualité de l'air intérieur
L'enjeu sanitaire de la qualité de l'air intérieur
Le contexte réglementaire autour de la QAI
Garantir la QAI, une réflexion à toutes les phases de vie d'un bâtiment
Les nouveaux matériaux, quid de l'impact sanitaire
Mesurer la qualité de l'air intérieur
Sensibiliser les futurs occupants

« J'ai beaucoup appris sur la santé du bâtiment, sur la vigueur dans l'approche des matériaux et sur la prudence quant à l'utilisation d'arguments pour mieux convaincre les maitres d'ouvrages. »
Pascale B., architecte

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs BET, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM ; entreprises du bâtiment

OBJECTIFS DE FORMATION

> Identifier les risques sanitaires dans les bâtiments à basse consommation

> Appréhender les solutions pour construire ou rénover des bâtiments économes en énergie et respectueux de la santé et du bien-être des occupants

DURÉE & TARIF

1 jour de formation soit 7,5 heures
Horaires : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Tarif : 350 € nets de taxes
Venez à plusieurs ! *300 € nets de taxes par personne si vous vous inscrivez à 2 ou plus*
Prise en charge possible par votre OPCA
Formation éligible au titre de la formation continue des architectes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges
Etude de cas concrets, exercices
> Les supports de cours seront remis aux participants
> Taille du groupe : max. 20 personnes

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Fiche 6

L'acoustique en éco-construction

neuf et rénovation

>>> développement durable et qe

1 jour

Intervenant : Jean Louis Beaumier, *Conseiller en acoustique de l'écoconstruction. Travaille depuis plus de 15 ans sur l'emploi des éco-matériaux en acoustique de l'écoconstruction. Auteur de l'ouvrage « L'isolation phonique écologique » paru aux Editions Terre Vivante.*

PROGRAMME

1. Quelques notions fondamentales
Bruits aériens et bruits solidiens
Correction acoustique et isolation phonique
Les valeurs des sons : la fréquence, l'intensité
2. La réglementation : approche du sujet
Les textes réglementaires
Les mesures réalisées sur site
Validité et pertinence de la réglementation
3. Les matériaux d'isolation, les familles de matériaux, leur emploi en isolation phonique
4. Comprendre les fiches techniques des fabricants
Indice d'affaiblissement aux bruits aériens, explications et exemples
Indices pour les bruits d'impact, explications et exemples
5. L'isolation phonique de l'enveloppe du bâtiment
Ouvertures - toitures - murs
6. L'isolation phonique intérieure
Séparations d'étage, planchers et plafonds
cloisons
7. Partie pratique avec démonstrations sur maquettes
Conception, choix des matériaux, mise en œuvre de plancher flottant, plafond acoustique, cloison sèche, doublage de mur

« Cette session m'a permis de compléter mes connaissances sur le bois et sur les notions d'acoustique. Les retours d'expérience m'ont fait comprendre l'importance de certains détails aussi bien en phase d'exécution qu'en phase de conception. » ***Vincent B., architecte***

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs BET, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM ; entreprises du bâtiment

OBJECTIFS DE FORMATION

> Comprendre les grands principes de l'isolation phonique
> Connaître les bases de la réglementation acoustique
> Connaître les éco-matériaux et leurs atouts en isolation phonique
> Etre capable d'élaborer et de mettre en œuvre des solutions à partir de modèles simples en neuf ou en rénovation

DURÉE & TARIF

1 jour de formation soit 7,5 heures
Horaires : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Tarif : 350 € nets de taxes
Venez à plusieurs ! *300 € nets de taxes par personne si vous vous inscrivez à 2 ou plus*
Prise en charge possible par votre OPCA
Formation éligible au titre de la formation continue des architectes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges
Etude de cas concrets, exercices
> Les supports de cours seront remis aux participants
> Taille du groupe : max. 20 personnes

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Fiche 7

conception des systèmes de ventilation

en neuf et en réhabilitation

>>> développement durable et qe

1 jour

***Intervenant : Clément CASTEL**, Energelio*
Ingénieur ENSTIB, Certified European PassivHaus Designer, BREEAM Assessor

PROGRAMME

1. Pourquoi ventiler ?

2. L'aspect réglementaire

3. Les différentes manières de ventiler

4. Focus sur la double-flux

5. Focus sur la rénovation

6. Quelques chiffres économiques

7. La ventilation naturelle pour le confort d'été
+ exercices pratiques de conception de système de ventilation double-flux

« J'ai pu mettre à jour mes connaissances sur la VMC avec des repères à propos du sujet en relativisant par rapport aux normes en vigueur en France. Formation très technique mais rendue abordable. Merci ! »
Régis F., gérant-fondateur d'une Coopérativité d'Activités et d'Emplois en Ecoconstruction

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs BET, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM ; entreprises du bâtiment

OBJECTIFS DE FORMATION

> Connaître les différents systèmes
> **Connaître les ordres de grandeurs** : débits, pressions, coûts
> Avoir de bons réflexes lors de la **conception d'un réseau simple ou double-flux**
> Appréhender la **ventilation naturelle**

DURÉE & TARIF

1 jour de formation soit 7,5 heures
Horaires : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Tarif : 350 € nets de taxes
***Venez à plusieurs !** 300 € nets de taxes par personne si vous vous inscrivez à 2 ou plus*
Prise en charge possible par votre OPCA
Formation éligible au titre de la formation continue des architectes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges
Etude de cas concrets, exercices
> Les supports de cours seront remis aux participants
> Taille du groupe : max. 25 personnes

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Fiche 8

L'éclairage naturel et artificiel en lien avec la thermique

>>> Développement durable et QE

1 jour

Intervenant : Dr. Bernard PAULE,
architecte, directeur associé Estia (Suisse)

PROGRAMME

1. Les notions théoriques concernant l'éclairage naturel et artificiel
Œil et Vision
Grandeurs / Unités
Couleurs et Matières
Lumière diffuse
Lumière directe
Dispositifs d'éclairage naturel
Eclairage artificiel
Sources artificielles

2. Les enjeux de l'éclairage naturel et artificiel en lien avec les problématiques de thermiques d'été et d'hiver dans la conception de bâtiments performants
Dispositifs d'éclairage naturel
Arbitrages par rapport à la thermique (point sur la réglementation, retours d'expérience et outils)
Etudes de cas
Eclairage artificiel
Sources artificielles
Membranes, matériaux et accessoires

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges
Etude de cas concrets, exercices
> Les supports de cours seront remis aux participants
> Taille du groupe : max. 20 personnes

« Cette session m'a apporté une meilleure prise en compte des problématiques d'éclairage naturel/artificiel notamment par rapport au positionnement des postes de travail et à la réflexion de la lumière naturelle. » ***Vincent B., architecte***

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs BET, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM ; entreprises du bâtiment

OBJECTIFS DE FORMATION

> **Comprendre les 3 thématiques qui caractérisent l'ambiance lumineuse** (Confort / Performance / Agrément)
> **Comprendre la ressource en éclairage naturel**
> **Comprendre les interactions entre les éléments constitutifs du bâtiment** et la disponibilité de lumière du jour à l'intérieur des locaux
> **Connaître les différentes sources d'éclairage artificiel** ainsi que leurs caractéristiques et leurs domaines d'application
> **Comprendre le lien entre éclairage naturel et éclairage artificiel**
> Comprendre le lien entre **éclairage et thermique d'hiver et d'été**

DURÉE & TARIF

1 jour de formation soit 7,5 heures
Horaires : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Tarif : 350 € nets de taxes
Venez à plusieurs ! *300 € nets de taxes par personne si vous vous inscrivez à 2 ou plus*

Prise en charge possible par votre OPCA
Formation éligible au titre de la formation continue des architectes

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Fiche 9

Aménagement et urbanisme durables

Quels enjeux, quels retours d'expériences et quels outils pour assurer la transition écologique à toutes les échelles (îlot, quartier, ville, territoire) ?

>>> Développement durable et QE

2 jours

***Intervenant : Christian CHARIGNON**,*
Architecte urbaniste, co-fondateur associé et dirigeant de TEKHNÊ architectes
Concepteur des projets de maîtrise d'œuvre bâtiment tous usages à faible empreinte écologique
Co-fondateur de l'association Ville Aménagement Durable, centre de ressources rhônalpin de la QEB

PROGRAMME

1. Aménagements et urbanismes durable
Intrication des enjeux planétaires du développement durable avec l'urbanisme et l'environnement
L'AEU® en urbanisme opérationnel : étude de cas

2. La démarche AEU® « Approche Environnementale de l'Urbanisme » en urbanisme de planification : une méthodologie et un outil d'aide à la décision
Facteurs : eau, déchets, énergie, transports, bruit, paysages, biodiversité et climat
Étude de cas
Revue de quelques quartiers durables européens pionniers

3. Du quartier durable à l'éco-quartier en France
Revue de quartiers français
Du bio-ilôt à l'éco-cité, présentation d'outils d'urbanisation

4. Etude de cas – exercice dirigé en sous-groupes
Résumé des interactions du site sur le programme, et inversement
Etude de cas dirigée en sous-groupes

OBJECTIFS

***> S'approprier un argumentaire** pour expliquer ce qu'est une démarche d'aménagement ou/et d'urbanisme durable à différents interlocuteurs*

> Connaître et comprendre les ressorts de la démarche AUE®

***> S'approprier les outils de planification et d'urbanisme** exploitables dans une démarche développement durable*

> Acquérir une culture générale sur les quartiers durables européens

> Acquérir une culture générale des réalisations de quartiers durables français

***> Comprendre les leviers d'action** qui ont permis la réalisation de ces projets*

***> Développer et éprouver un argumentaire pour expliquer des prises de position** en faveur d'un aménagement ou d'un urbanisme durable*

***> Proposer des solutions pour que le plan masse traduise une démarche durable** intégrant toutes les cibles de la démarche*

> Comprendre comment passer du programme au plan masse dans la perspective du durable

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

UNE FORMATION POUR :
> Contextualiser la vision du projet urbain face aux enjeux du DD
> Questionner la planification urbaine
> S'approprier les leviers d'action, les outils et les arguments pour concevoir des projets d'aménagement durables
DANS LE CONTEXTE REGLEMENTAIRE DE LA LOI CAP & DU PERMIS D'AMENAGER
(obligation de recourir à un architecte pour les lotissements à partir de 2 500 m²) :
UNE MISSION A INSCRIRE DANS UNE DEMARCHE DE TRANSITION ECOLOGIQUE DES TERRITOIRES ET DES VILLES !

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, urbanistes, paysagistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM…

DURÉE & TARIF

2 jours de formation soit 15 heures
Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 14h à 18h00

Tarif : 600 € nets de taxes
Venez à plusieurs ! *500 € nets de taxes par personne si vous vous inscrivez à 2 ou plus*
Prise en charge possible par votre OPCA
Formation éligible au titre de la formation continue des architectes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges
Etude de cas concrets, exercices
> Les supports de cours seront remis aux participants

« J'ai appris qu'étudier des réalisations permet d'avoir des références et surtout…se dire que c'est possible ! Je fais peu d'urbanisme et je pensais que ce module me serait moins utile…j'avais tort ! » ***Nadège P., architecte***

« Belle remise en question… Intervenant de grande qualité qui nous remotive et qui redonne de la hauteur au métier d'architecte… L'architecte a un Devoir. Merci encore. » ***Pierre Marie M., architecte et maître d'œuvre***

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Fiche 10

gestion durable de l'eau

maîtriser les enjeux et les solutions de gestion de l'eau de pluie et du risque inondation pour les intégrer en amont des projets

>>> développement durable et qe

1 jour

***Intervenant : Daniel PIERLOT**, SEPIA Conseils*
Ingénieur, directeur technique, spécialisé dans la gestion durable de l'eau dans l'aménagement du territoire, a participé à la rédaction d'ouvrages d'information sur le sujet

PROGRAMME

1. La gestion des eaux pluviales (EP) à la parcelle
Le cycle de l'eau
Les enjeux d'une gestion durable
Les exigences des collectivités, des gestionnaires de réseaux et des polices de l'eau
Les textes règlementaires
Le développement durable appliqué à la gestion des EP
Les techniques alternatives

2. S'adapter au risque inondation
Crues et inondations : définitions, directive inondation, causes et conséquences
Prévention, protection et prévision
Adapter la vulnérabilité au risque : étude de cas

3. Les toitures végétalisées et la gestion des EP
Définitions, systèmes, enjeux, retour d'expérience

4. L'utilisation des EP
Systèmes, usages, règlementation, méthodologie
Etudes de cas
Une démarche durable ? Objectifs, enjeux, risques et impacts d'une utilisation des EP

« La formation sur la gestion durable de l'eau m'a permis d'entrevoir de nouvelles conceptions d'eau à la parcelle et d'aborder mes projets avec des solutions techniques très faciles à réaliser ! En un mot : super ! »
Delphine C., architecte

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs BET, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM ; entreprises du bâtiment

OBJECTIFS DE FORMATION

> Connaître les ordres de grandeur utiles pour appréhender les hauteurs de pluie, les volumes d'eau à gérer sur un programme d'aménagement

> Comprendre les enjeux de la gestion durable de l'eau sur un territoire pour les intégrer en amont des projets

> Avoir un aperçu de la diversité des solutions pour gérer les eaux pluviales et le risque inondation

DURÉE & TARIF

1 jour de formation soit 7,5 heures
Horaires : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Tarif : 350 € nets de taxes
***Venez à plusieurs !** 300 € nets de taxes par personne si vous vous inscrivez à 2 ou plus*
Prise en charge possible par votre OPCA
Formation éligible au titre de la formation continue des architectes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges
Etude de cas concrets, exercices
> Les supports de cours seront remis aux participants
> Taille du groupe : max. 20 personnes

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Fiche 11

Biodiversité dans la ville

Retours d'expériences dans les bâtiments performants

>>> Développement durable et QE

1 jour

PROGRAMME

1. La biodiversité dans nos villes ou aménagement, construction et biodiversité

Comprendre les grandes tendances de l'érosion de la biodiversité
Savoir à quoi sert la biodiversité
Connaître la notion de fonctionnalité écologique / de services écosystémiques
Connaître les moyens de valoriser la biodiversité dans un projet d'aménagement urbain et dans un projet immobilier
Décloisonner les thématiques environnementales

2. Retours d'expériences dans les bâtiments

Identifier et éviter les principales non-qualités qui dégradent la performance énergétique et environnementale des bâtiments
Effectuer un diagnostic général avant rénovation pour identifier les principaux enjeux et faire les bons choix de conception
Raisonner avec une vision systémique des projets et maîtriser les interactions et les interfaces entre les différents lots.

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs BET, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM ; entreprises du bâtiment

OBJECTIFS DE FORMATION

> Comprendre les grandes tendances de l'érosion de la biodiversité
> Savoir à quoi sert la biodiversité
> Connaître la notion de fonctionnalité écologique / de services écosystémiques
> Connaître les moyens de valoriser la biodiversité dans un projet d'aménagement urbain et dans un projet immobilier
> Décloisonner les thématiques environnementales

DURÉE & TARIF

1 jour de formation soit 7,5 heures
Horaires : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Tarif : 350 € nets de taxes
Venez à plusieurs ! *300 € nets de taxes par personne si vous vous inscrivez à 2 ou plus*
Prise en charge possible par votre OPCA
Formation éligible au titre de la formation continue des architectes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges
Etude de cas concrets, exercices
> Les supports de cours seront remis aux participants
> Taille du groupe : max. 20 personnes

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Fiche 12

construction bois et confort d'été

savoir concevoir des bâtiments bois n'ayant pas besoin de système de rafraissement

>>> développement durable et qe

2 jours

***Intervenants : Samuel COURGEY**, Arcanne. Expert technique Bâtiment et Environnement, cofondateur d'Effinergie et spécialiste de la performance énergétique*
***Jean-Marie HAQUETTE**, Charpentier et Architecte de formation, spécialiste de la construction bois.*

PROGRAMME

1. Posons le sujet
Rappel sur le fonctionnement des bâtiments et des parois (thermique statique / thermique dynamique, notion de R, de U…)
Rappel de la notion de confort thermique

2. Bâtiment ossature bois / Des parois fortement isolées
Une isolation conséquente.
Une (quasi) absence de ponts thermiques.
Des parois étanches à l'air.

3. L'inertie c'est quoi ?
Inertie intérieure, ou capacité thermique intérieure
Inertie de transmission. Notion de déphasage du flux de chaleur, d'atténuation de son amplitude.

4. Les critères de choix des isolants
Critères thermiques, hygrométriques

5. Autres éléments impactant le confort d'été :
Protections solaires / Sur-ventilation nocturne / Puis climatique / Limitation des apports internes…

6. Exemples de réalisations

+ Divers focus :
Confort thermique ; Matériaux hygroscopiques (paroi perspirante, inertie hydrique…) ; Stratégies anciennes de lutte contre les surchauffes estivales ; Présentation des (nombreux) isolants possibles ; Présentation de (nombreuses) parois possibles.

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs BET, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM ; entreprises du bâtiment

OBJECTIFS DE FORMATION

> Intégrer les repères permettant de **concevoir des bâtiments bois thermiquement performants**, principalement vis-à-vis de la **thermique d'été**.
> **Réaliser l'étendue des solutions possibles**, et la diversité des réalisations pouvant être prises comme référence.

DURÉE & TARIF

2 jours de formation soit 15 heures
Horaires : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Tarif : 600 € nets de taxes
***Venez à plusieurs !** 500 € nets de taxes par personne si vous vous inscrivez à 2 ou plus*
Prise en charge possible par votre OPCA
Formation éligible au titre de la formation continue des architectes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges
Etude de cas concrets, exercices
> Les supports de cours seront remis aux participants
> Taille du groupe : max. 18 personnes

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Fiche 13

Analyse du cycle de vie (ACV) & énergie grise

>>> développement durable et QE

1/2 jour

***Intervenant : Vincent RIGASSI** architecte*

PROGRAMME

1. Introduction
Définitions, enjeux, valeurs (ACV et indicateurs environnementaux)

2. Les objectifs
L'énergie grise quel intérêt et au service de quel(s) projet(s)

3. L'énergie grise
Quelles énergies, les différentes approches et hypothèses
Quelles données sont disponibles : les différentes bases de données et modes de calcul, les principaux outils

4. Comment faire et quels résultats
Analyses de données et comparatifs de résultats à partir de différentes études de cas (comparaisons éléments constructifs, projets, …)

5. Indicateurs de soutenabilité
L'énergie grise concept politique ou économique ? "l'intensité sociale, valeur culturelle ajoutée, …"

6. Matériaux biosourcés
Une piste d'applications à partir de comparatifs énergie grise et intensité sociale, exemples d'applications potentiels et contraintes

« La formation sur l'ACV, l'énergie grise m'a permis de choisir les critères de choix pour orienter les projets et de maitriser la lecture d'un programme et de ses attentes ainsi que les clés pour en créer un avec le maitre d'ouvrage. » ***Priscilla U., architecte***

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs BET, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM ; entreprises du bâtiment

OBJECTIFS DE FORMATION

> Identifier les enjeux, comprendre ce qu'est l'énergie grise, et son influence dans le bâtiment.
> Connaître les bases de données et identifier les différents outils.
> Avoir accès à une analyse critique des pratiques actuelles, décoder, comparer et préciser besoins et objectifs.
> Comprendre les problématiques de disponibilité des ressources locales, et les intégrer dans la réflexion opérationnelle.

DURÉE & TARIF

1/2 jour de formation soit 4 heures
Tarif : nous consulter
Prise en charge possible par votre OPCA
Formation éligible au titre de la formation continue des architectes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges
Etude de cas concrets, exercices
> Les supports de cours seront remis aux participants
> Taille du groupe : max. 18 personnes

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Fiche 14

La construction paille

Principes, mise en œuvre et gestion

>>> Développement durable et QE

1 jour

***Intervenant : Vincent PIERRE**,*
Ingénieur thermicien spécialisé basse énergie et écoconstruction,
gérant de Terranergie, BET expert en stratégie de conception passive

PROGRAMME

1. Les propriétés du matériau paille
Comportement hygrothermique
Comportement au feu
Cycle de vie et pérennité
Réglementation et labélisation

2. La mise en œuvre de la paille dans les projets
Les différents systèmes constructifs
Le choix d'un système adapté

3. Gérer un chantier paille
La description et la consultation des entreprises
La sélection des entreprises et des fournisseurs
La préparation du chantier
La logistique du chantier
Le contrôle qualité

4. Retours d'expériences
Exemple de chantiers avec différents systèmes constructifs

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs BET, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM ; entreprises du bâtiment

OBJECTIFS DE FORMATION

> Comprendre et maitriser les points clefs d'une construction isolée en paille
> Connaître les techniques de conception et de construction de bâtiments isolés en paille
> Savoir prescrire les techniques de construction d'un bâtiment isolé en paille

DURÉE & TARIF

1 jour de formation soit 7,5 heures
Horaires : de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Tarif : 350 € nets de taxes
***Venez à plusieurs !** 300 € nets de taxes par personne si vous vous inscrivez à 2 ou plus*
Prise en charge possible par votre OPCA
Formation éligible au titre de la formation continue des architectes

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation power point - Exemples/échanges
Etude de cas concrets, exercices
> Les supports de cours seront remis aux participants
> Taille du groupe : max. 20 personnes

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Fiche 15

formation longue certifiante ddqe

Développement durable et qualité environnementale

en aménagement du territoire, urbanisme, architecture et construction

DDQE Lyon, Dijon, Strasbourg, Montreuil

20 jours

THEMATIQUES

- La démarche qualité environnementale
- L'architecture bioclimatique
- Aménagement et urbanisme durables
- Du quartier durable à l'éco-quartier en France
- Présentation de la politique régionale en faveur de la QEB
- Les choix énergétiques
- Stratégie pour une conception passive
- Réhabilitation énergétique et isolants / critères de choix
- Leviers pour atteindre le niveau BBC
- Humidité dans les parois
- La santé dans les bâtiments performants
- L'étanchéité à l'air, principes et mise en œuvre
- L'acoustique dans les bâtiments performants
- Le ré-emploi.
- Eclairage naturel – artificiel
- Le bois et la construction durable
- L'énergie grise, l'Analyse du cycle de vie (ACV)
- La construction en terre crue
- Voyage d'études, 3 jours.
- Prise en compte de la biodiversité dans la ville
- La ventilation naturelle / le confort d'été
- Gestion durable de l'eau et aspects paysagers

Programmes complets des formations à télécharger sur www.scop-les2rives.eu

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs BET, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM ; entreprises du bâtiment

BUTS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, le stagiaire :

- **Saura aborder et manager** un projet de construction (neuf et réhabilitation) ou d'aménagement en intégrant des exigences de qualité environnementale et sociale.
- **Aura intégré des réseaux** d'acteurs compétents.
- **Sera certifié** nominativement.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentations power point
Exemples/échanges
Etude de cas concrets, exercices
Visites de sites, voyage d'étude
Réalisation d'un rapport de fin de formation
> Les supports de cours seront remis aux participants
> Taille du groupe : max. 20 personnes

Label Formation 2017 Branche Architecture

Ce label est décerné par la Branche Architecture. Les conditions de prise en charge de cette action de formation labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par ACTALIANS (OPCA-PL).

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

DURÉE & TARIF

20 jours de formation soit 150 heures
A raison de 2 jours de formation par mois, comportant un voyage d'études en France et à l'étranger.
Réalisation d'un rapport écrit en fin de formation (réalisé en groupe ou individuellement)
Tarif : 4500 € nets de taxes (hors dispositifs de financement)
Tarifs privilégiés pour les stagiaires ayant déjà suivi une formation courte de la Scop les 2 rives
NOUVEAU : Venez à 2 ou à plusieurs et profitez d'un tarif avantageux !

Prise en charge possible par votre OPCA (ACTALIANS, FIF PL, FAFIEC, Constructys…)
Salariés d'entreprise d'architecture : prise en charge intégrale, en raison de la labellisation de cette formation par la CPNEFP. **Gérants et libéraux :** prise en charge à 60%
Professionnels libéraux et dirigeants : ouverture possible d'un crédit d'impôts (CCI, Art. 244 quater M)

TEMOIGNAGES

« Si le développement durable et la qualité environnementale préside depuis longtemps la réalisation des projets de l'agence, j'en avais une conscience diffuse mais n'en maîtrisais pas "le langage". La formation DDQE m'a permis d'appréhender des principes et techniques constructives qui légitiment nos orientations et nos choix à destination des maîtres d'ouvrages. Nous pouvons nous orienter vers des projets comme l'habitat participatif grâce au contenu de la formation. Sans ce support, de telles orientations seraient restées des aspirations. Je suis devenue à part entière un élément de la compétence orientée DDQE de l'agence ! »
Catherine, assistante d'architecte

« Cette formation s'adresse aux professionnels (maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvres) qui ont en charge des projets urbains ou de construction/aménagement. Elle permet d'enrichir les connaissances à la fois techniques sur la prise en compte de la qualité environnementale dans les projets, mais aussi sur l'évolution des pratiques professionnelles et permet des échanges avec des experts HQE de l'aménagement du cadre de vie bâti. »
Nathalie, architecte pour la maitrise d'ouvrage publique

« La formation DDQE de la Scop Les 2 Rives a été une formidable aventure humaine dans laquelle s'imbriquent rencontres, débats, échanges de connaissances et de points de vue, et ceci toujours dans un esprit de convivialité, d'écoute et de respect de chacun et de transmission des savoirs. »
Nicolas, architecte

Plus de témoignages
sur notre site internet

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

> La formation DDQE en Rhône-Alpes, à Lyon

Dates : d'octobre 2017 à octobre 2018 à raison de 2 jours / mois
En partenariat avec le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Rhône-Alpes et l'association Ville & Aménagement Durable (pour le compte de l'ADEME Rhône-Alpes)

> La formation DDQE en Bourgogne, à Dijon

Dates : de novembre 2017 à novembre 2018 à raison de 2 jours / mois
à Dijon
En partenariat avec le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes de Bourgogne, le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté BFC, la Délégation Régionale de l'Ademe BFC, l'IFRB BFC, le centre de ressources BBD, le CREPA BFC

> La formation DDQE en Alsace, à Strasbourg

Dates : de septembre 2017 à septembre 2018 à raison de 2 jours / mois
En partenariat avec le Conseil régional de l'Ordre des Architectes Alsace, le CAUE Bas-Rhin et l'ENSAS Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg

> La formation DDQE en Ile-de-France, à Montreuil

Dates : de février 2017 à février 2018 à raison de 2 jours / mois
En partenariat avec la Ville de Montreuil et le CLER

La Scop les 2 Rives s'engage :

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

voyage d'études 3 jours

L'espace Rhénan, territoire d'expérimentations du développement durable

Réhabilitations et constructions très performantes - Eco-quartiers et autopromotion

3 jours

Dans le cadre de la formation longue certifiante **"Développement durable et qualité environnementale en aménagement du territoire, urbanisme, architecture et construction"**
DDQE de Bourgogne / Rhône-Alpes / Île-de-France les 16, 17 et 18 mai 2017

PROGRAMME

Jour 1 : Les Vosges - La Déodatie
Parcours d'une démarche engagée et concertée pour aboutir à des bâtiments très performants
Constructions performantes à passives – coûts, retours d'expériences et procédés prospectifs - neuf et réhabilitation

Jour 2 : Freiburg (Allemagne)
Eco-quartiers militants et énergies renouvelables ; démarches citoyennes
Reconversion de friches militaires selon les principes du développement durable

Jour 3 : Le quartier du Dreispitz à Bâle (Suisse)
Mixité fonctionnelle et transformation d'un quartier sur le long terme
Reconversion d'un quartier industriel en quartier mixte, animé et urbain + visite de la Fachhochschule
> Programme complet sur demande

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Visites de sites, Exposés, Retours d'expériences
> Places limitées

PUBLIC

Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés : architectes, ingénieurs BET, urbanistes, programmistes, collectivités, promoteurs, bailleurs, SEM ; entreprises du bâtiment

OBJECTIFS DE FORMATION

> Appréhender des démarches performantes et engagées de construction et d'urbanisme par des retours d'expériences

> Connaitre et comprendre les clés de leur réussite

> Echanger avec les concepteurs des projets

DURÉE & TARIF

3 jours de formation soit 22,5 heures
Transports inclus (car) aux départs de Lyon et Dijon
Frais d'inscription : 600 € nets de taxes
Formule 1 : repas + hébergement en chambre individuelle, 350 € TTC
Formule 2 : repas + hébergement en chambre double ou triple, 250 € TTC
Voyage, déjeuners et dîners compris

Prise en charge possible par votre OPCA
Formation éligible au titre de la formation continue des architectes

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

voyage d'études 3 jours

copenhague et malmö : rencontre entre écologie, architecture et expérimentation sociale

ville intelligente - participation citoyenne - architecture remarquable - collaboration public/privé

3 jours

PROGRAMME

Jour 1 : Copenhague, découverte et explications du projet écologique et social que la ville a pour ses habitants
Planification et aménagement urbain avec le « Finger Plan » et le quartier de Norrebro (Superkilen, par BIG Architects)

Jour 2 : Malmö (Suède), le développement durable au service du développement économique de la ville
Quartier d'Augustenborg (rénovation écologique et participative), quartier Västra Hammen (BOO1, en autonomie énergétique)

Jour 3 : Parcours autour d'une architecture audacieuse, éclectique et expérimentale
Quartier Orestad (projets architecturaux remarquable au service des nouveaux modes de vie)

> Programme complet sur demande

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Visites de sites, Exposés, Retours d'expériences
> Places limitées

PUBLIC

Acteurs du cadre bâti : agents territoriaux, élus, programmistes, AMO, architectes, urbanistes, bureaux d'étude…

OBJECTIFS DE FORMATION

> Appréhender des démarches performantes et engagées de construction et d'urbanisme par des retours d'expériences

> Connaitre et comprendre les clés de leur réussite

> Echanger avec les concepteurs des projets

DURÉE & TARIF

3 jours de formation soit 22,5 heures

Tarif : nous consulter

Nouveau ! Venez à plusieurs et bénéficiez de tarifs préférentiels.

Prise en charge possible par votre OPCA
Formation éligible au titre de la formation continue des architectes

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

TEMOIGNAGES

« Ce voyage a confirmé selon moi l'importance de raisonner global avec une forte implication des usagers en comptabilisant sur leurs initiatives. J'ai la conviction de poursuivre des actions engagées sur les territoires. »
William L., fournisseur d'énergie

« Au final, ce voyage me procure beaucoup de satisfaction et m'encourage à continuer le combat pour défendre notre métier et nos convictions. Cette visite nous alimente et oblige à nous remettre en question et réfléchir à notre pratique. Les projets que nous avons pu visiter me semblent à cet égard très bien choisi, car multiple et avec des échelles différentes et variées. »
Pierre S., architecte

« Ces trois jours de voyage m'apportent des éléments concrets sur mon poste de travail : des références de projets pour convaincre le maitre d'ouvrage ou la collectivité afin de réhabiliter durable et beaucoup de détails constructifs. Les modules de formation étaient très constructifs, complets, l'organisation parfaite et l'équipe d'encadrement très professionnelle et amicale. Il ne manquait que le soleil… »
Bertrand L., technicien du bâtiment en économie de la construction

« J'ai appris qu'un (bon) BET DD impliqué dès l'esquisse est très important pour aller au bout de la démarche, et que les (vrais) lignes économiques bougent vraiment en France ! …et que les allemands sont dessus depuis plus de 30 ans et que ça marche, jusqu'à l'échelle urbaine ! Très bien organisé, merci ! Note à moi-même : toujours partir en voyage d'étude avec un maillot de bain. »
Paul T., architecte

les 2 rives

SCOP

écologie
innovation sociale
territoires

Fiche de pré-inscription

Vous pouvez vous pré-inscrire à nos formations en envoyant cette fiche d'inscription à l'adresse suivante :
> Par courrier en fonction du lieu de formation :
Lyon / Dijon : Scop les 2 rives, 12 rue de St Cyr, 69009 Lyon
Strasbourg / Paris : Scop les 2 rives, *à La Plage,* 15 av. du Rhin, 67100 Strasbourg

STRUCTURE : _____
Adresse _____ CP _____ Ville _____
Nom de l'OPCA _____
EMPLOYEUR :
NOM _____ Prénom _____
Fonction _____
STAGIAIRE :
NOM _____ Prénom _____
Fonction _____ Adresse e-mail _____
N° tél. _____ N° port. _____

Je souhaite m'inscrire à la formation _____
Date : _____ Lieu : _____ Tarif : _____
Je m'inscris avec un autre stagiaire : ☐ Oui ☐ Non
Si oui, n'oubliez pas de reporter le tarif « de groupe » (renseigné sur les fiches formations concernées), et merci d'indiquer le nom de la personne avec qui vous vous inscrivez : _____
Je bénéficie d'une réduction en tant qu'ancien stagiaire QEB/DDQE : ☐ Oui ☐ Non

Fait à _____ **Le** _____
Signature

Nous prendrons contact pour l'établissement de la convention de formation dès réception de cette fiche.

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

La scop les 2 rives accompagne l'évolution des pratiques professionnelles pour répondre de façon innovante aux nouveaux enjeux de société.

> Les tarifs de nos formations

Type de formation	Nombre de jours	Coûts	Prises en charge possible (voir détails ci-après)
Formations longues DDQE	20 jours	4 500 € nets de taxes (paiement en 3 fois)	Jusqu'à **6 850 €** au total selon votre OPCA
Formations courtes 1 à 5 jours	1 jour	350 € nets de taxes	Jusqu'à **100%** selon votre OPCA
	2 jours	600 € nets de taxes	
	5 jours	1 400 € nets de taxes	
Voyages d'études	Espace Rhénan 3 jours	900€ nets de taxes	Nous consulter.
	Copenhague & Malmö 3 jours	Nous consulter.	

Tarif préférentiels :

> Tarif de groupe : Si vous vous inscrivez avec une autre personne ou plus à l'une de nos formations (formations courtes ou longues), nous vous faisons directement bénéficier d'une remise.

> Tarif ancien stagiaire : Si vous souhaitez suivre l'une de nos formations courtes et que vous avez déjà suivi notre formation longue et certifiante QEB/DDQE, vous bénéficiez également d'une réduction immédiate.

N'hésitez pas à nous solliciter pour de vous accompagner dans vos demandes de prises en charge !

> Les modalités et montants de prise en charge des formations

Màj 1er août 2017

Les formations courtes et longues proposées par la Scop les 2 rives sont classées prioritaires par les OPCA et à ce titre, prises en charges et remboursées avantageusement pour les professionnels (de 60% à 100%).

A noter : les budgets des OPCA sont différents pour les formations longues et les formations courtes : aussi, un financement d'une formation courte ne vient pas en conflit d'un financement d'une formation longue, vous pouvez cumuler les deux sur une même année.

Formation longue labellisée DDQE

Libéral, gérant non-salarié, autoentrepreneur		
Profession	**OPCA**	**Prise en charge éligible**
Architectes, paysagistes, BET, économistes... *Sont également concernés : les collaborateurs conjoints (avec attestation de versement URSSAF mentionnant un taux de cotisation formation de 0,24 % au lieu de 0,15 %)*	**FIF-PL** (remplir la demande sur le site www.fifpl.fr)	**2 000 €** de frais d'inscription *(**Fonds spécifiques**, ne vient pas en déduction du budget annuel acquis pour 2017 au titre de la formation)*
Chefs d'entreprise artisanale	**FAFCEA** (remplir la demande sur le site www.fafcea.com)	**2 800 €** de frais d'inscription
Toutes professions *(hors auto-entrepreneurs)* > en cumul du FIF-PL et du FAFCEA	Ouverture possible d'un **crédit d'impôt** (codifiée à l'article 244 quater M du CCI)	**9,61 € / heure** dans la limite de 40h / an **Soit 72 € / jour de formation** (pour télécharger les documents : http://www.architectes.org/actualites/le-credit-d-impot-finance-la-formation)
Autres professions : nous contacter		

Salariés		
Profession	**OPCA**	**Prise en charge éligible**
Agences d'architecture *Sont concernés : les associés en mode salarié (sociétés coopératives), les gérants salariés (SAS, SASU…), les architectes salariés, les collaborateurs d'architectes, les dessinateurs, projeteur, secrétaires d'agences, gestionnaires, etc.*	**Actalians** (remplir la demande sur le site www.actalians.fr) Label Formation 2017 Branche Architecture	*Prise en charge des *frais pédagogiques* à 100% sur 18 jours, soit 4 050 € *Prise en charge du *salaire* : forfait 140 € / jour, soit 2 800 € au total **TOTAL = 6850 €** *+ Prise en charge des frais annexes :* *- déjeuners (max 15€ /jour)* *- nuitées et dîners lors du voyage d'étude (max 85 €/jour)* *- déplacements : 0,25 € / km* **Formation labellisée par la Branche Architecture*** *Le montant de la prise en charge des actions de formation labellisées est décidé par la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation Professionnelle des entreprises d'architecture, et mis en œuvre par ACTALIANS (OPCA PL).*

BET, économistes, paysagistes	**FAFIEC** (remplir la demande sur le site www.fafiec.fr)	**Prise en charge jusqu'à 100%** (montants selon effectif). * entreprises de - de 11 salariés : **2 200 € max.** * entreprises de 10 à 24 salariés : **2 500 € max.** *** PLAN TPE/PME : fonds spéciaux pour les entreprises moins 24 salariés (20 000 €, commission spécifique)** * entreprises de 25 à 41 salariés : **3 500 € max.** * entreprises de 42 à 49 salariés : **5 000 € max.** * entreprises de plus de 50 salariés : **1 200 euros par stagiaire** *Pour les entreprises n'ayant pas bénéficié d'accord de financement du Fafiec les 2 dernières années : 2 000€ maximum s'ajoutent à chacun de ces plafonds.*
Entreprises du bâtiment (artisans, constructeurs, aménageurs...)	**CONSTRUCTYS** (remplir la demande sur le site www.constructys.fr)	Prise en charge 3 300 € (frais pédagogiques) + 1 800 € (défraiement salaires) + forfait 360 € frais **TOTAL = 5460 €**
CAUE, centres de ressources, bailleurs sociaux, structures de l'ESS…	**UNIFORMATION** (remplir la demande sur le site www.uniformation.fr**)**	**Prise en charge jusqu'à 100%** des frais pédagogiques + frais de déplacement, de bouche et hébergement (nous contacter, montants communiqués sur devis).
Autres professions : nous contacter		

** Formation labellisée par la Branche Architecture : Le label formation est attribué par la Branche Architecture, après évaluation des dossiers présentés par les organismes de formation professionnelle continue par un comité d'experts. Le label formation est la preuve que l'action de formation répond à des besoins professionnels identifiés comme prioritaires par la Branche architecture, et des critères de qualité techniques et pédagogiques. Toute action de formation labellisée est immédiatement repérable grâce au logo « label formation ».*

Formations courtes (1 à 5 jours)

Libéral ou gérant non-salarié / auto-entrepreneur		
Profession	**OPCA**	**Prise en charge éligible**
Architectes, paysagistes, BET, économistes... *Sont également concernés : les collaborateurs conjoints (avec attestation de versement URSSAF mentionnant un taux de cotisation formation de 0,24 % au lieu de 0,15 %)*	**FIF-PL** (remplir la demande sur le site www.fifpl.fr)	**300 € / jour** (dans la limite de 1200 € / an / professionnel)
Chefs d'entreprises artisanales	**FAFCEA** (remplir la demande sur le site www.fafcea.com)	**28h / heure, soit 210 € / jour** (dans la limite de 100 heures / an / professionnel)
Toutes professions *(hors auto-entrepreneurs)* > en cumul du FIF-PL et du FAFCEA	Ouverture possible d'un **crédit d'impôt** (codifiée à l'article 244 quater M du CCI)	**9,61 € / heure** dans la limite de 40h / an **Soit 72 € / jour de formation** (pour télécharger les documents : http://www.architectes.org/actualites/le-credit-d-impot-finance-la-formation)
Autres professions : nous contacter		

Salariés		
Profession	**OPCA**	**Prise en charge éligible**
Agences d'architecture *Sont concernés : les associés en mode salarié (sociétés coopératives), les gérants salariés (SAS, SASU…), les architectes salariés, les collaborateurs d'architectes, les dessinateurs, projeteur, secrétaires d'agences, gestionnaires, etc.*	**Actalians** (remplir la demande sur le site www.actalians.fr)	*Prise en charge des *frais pédagogiques* : **200 € / jour** (max 5 jours) *Prise en charge du *salaire* : forfait **84 € / jour** *Prise en charge des *frais annexes* : - déjeuners (max 15€ /jour) - nuitées et dîners lors du voyage d'étude (max 85 €/jour) - déplacements : 0,25 € / km **> Soit total 284 € / jour + frais**

BET, économistes, paysagistes	**FAFIEC** (remplir la demande sur le site www.fafiec.fr)	**Prise en charge jusqu'à 100%** (montants selon effectif). Montants indiqués par an : * entreprises de - de 11 salariés : **2 200 € max**. * entreprises de 10 à 24 salariés : **2 500 € max**. *** PLAN TPE/PME : fonds spéciaux pour les entreprises moins 24 salariés (20 000 €, commission spécifique)** * entreprises de 25 à 41 salariés : **3 500 € max**. * entreprises de 42 à 49 salariés : **5 000 € max.** * entreprises de plus de 50 salariés : **1 200 euros par stagiaire** *Pour les entreprises n'ayant pas bénéficié d'accord de financement du Fafiec les 2 dernières années : 2 000€ maximum s'ajoutent à chacun de ces plafonds.*
Entreprises du bâtiment (artisans, constructeurs, aménageurs...)	**CONSTRUCTYS** (remplir la demande sur le site www.constructys.fr)	*Prise en charge des *frais pédagogiques* : **22 € / heure, soit 165 € /jour** *Prise en charge du *salaire* : forfait **12 € / heure, soit 90 € /jour** * frais annexes : 8% des coûts pédagogiques **> Soit total 255 € / jour + frais**
CAUE, centres de ressources, bailleurs sociaux, structures de l'ESS…	**UNIFORMATION** (remplir la demande sur le site www.uniformation.fr)	**Prise en charge jusqu'à 100%** des frais pédagogiques + frais de déplacement, de bouche et hébergement (nous contacter, montants communiqués sur devis).
Autres professions : nous contacter		

Les 3 dispositifs de prise en charge mobilisables pour les salariés :

1 - Compte personnel de formation (CPF)

Depuis le 1er janvier 2015, un nouveau moyen d'accès à la formation est mis en place par le biais du compte personnel de formation (CPF). Ce compte personnel alimenté en heures de formation est utilisable par tout salarié, tout au long de sa vie active, pour suivre une formation qualifiante. Le CPF remplace le droit individuel à la formation (Dif) depuis le 1er janvier 2015, mais les salariés ne perdent pas leurs heures qu'ils pourront mobiliser jusqu'au 31 décembre 2020.

2 - Plan de formation

Le plan de formation de l'entreprise est un document qui rassemble l'ensemble des actions de formation retenues par l'employeur pour ses salariés. La loi n'oblige pas l'employeur à mettre en place un plan de formation, mais il y est fortement incité.
Le plan de formation présenté par l'employeur distingue 2 types d'actions de formation :

- les actions d'adaptation au poste de travail ou liée à l'évolution ou maintien dans l'emploi,
- et les actions de développement des compétences.

3 - Période de Professionnalisation

La période de professionnalisation vise à favoriser, par une formation en alternance, le maintien dans l'emploi des salariés les moins qualifiés.

Source : http://vosdroits.service-public.fr/

La scop les 2 rives accompagne l'évolution des pratiques professionnelles pour répondre de façon innovante aux nouveaux enjeux de société.

Nous contacter

À Lyon / Dijon

Céline ROOS
12 rue de St Cyr - 69009 LYON
☎ + 33 (0)4 72 20 08 95
✆ +33 (0)6 75 46 73 27
✉ celine.roos@scop-les2rives.eu

À Strasbourg / Paris

Hélène LUDMANN
A la Plage, 15 avenue du Rhin - 67100 STRASBOURG
☎ +33 (0)3 67 10 47 81
✆ +33 (0)6 61 87 36 63
✉ helene.ludmann@scop-les2rives.eu

Et ailleurs …

Scop les 2 rives, déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 82 69 12060 69 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)